Image not found or type unknown

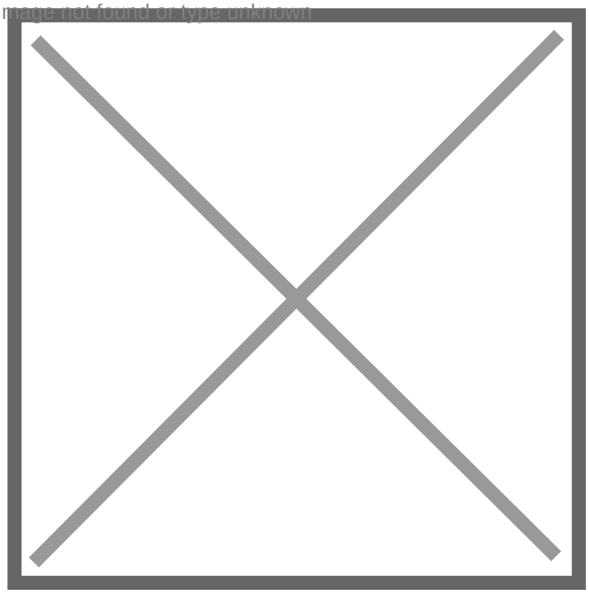

Maman veut me faire don d argent

Par **berrurier**, le **05/05/2015** à **19:15**

Bonjour,rnrnmaman veut me faire don d'argent (10.000e) hors herritage. Peut elle effectuer un virement ? doit elle faire un acte ?rnA savoir, mon demi frère à reçu lors du partage des biens de ma grand mère maternelle les terrains qui auraient dus revenir à maman. Elle les lui auraient donnés, mais on ne retrouve plus l'acte notarié.rnMon demi frère peut t il réclamer une part de cet argent ?rnMerci pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **05/05/2015** à **20:07**

bjr,rnon ne peut pas déshériter ses enfants qui sont des héritiers réservataires donc au décès de votre grand mère, votre mère a du recevoir au minimum sa réserve héréditaire.rnvous pouvez vous renseigner auprès du notaire qui a traité la succession.rnle donataire d'un don manuel peut faire une déclaration au trésor public voir ce lien : rn http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1265.xhtmlrnrncomme toute donation, un don manuel est rapportable à la succession.rnpour être tranquille, votre mère peut demander le conseil d'un notaire.rncdt

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés